

L'Association de soins continus et à long terme du Manitoba

LTCAM

À propos de l'Association de soins continus et à long terme du Manitoba

Depuis plus de 60 ans, l'Association de soins continus et à long terme (ASCLT) du Manitoba — un organisme sans but lucratif de type associatif — fait œuvre de conseiller et de partenaire incontournable dans la promotion de soins de qualité et de solutions de logement sans risque pour les personnes âgées vivant au Manitoba.

Constituée en personne morale en 1959, l'ASCLT a toujours eu pour mission d'améliorer la qualité des soins offerts aux résidents de foyers de soins personnels. L'ASCLT a mis en place des normes relatives aux soins bien avant que le gouvernement provincial établisse les grandes lignes des normes officielles. Tous les jours, nos membres s'occupent des personnes âgées les plus vulnérables du Manitoba, dont bon nombre logent dans nos résidences. L'ASCLT travaille également en étroite collaboration avec les fournisseurs de soins de longue durée provinciaux partout au Canada par l'entremise de la Canadian Association for Long Term Care, et elle continue d'échanger de l'information et des ressources éducatives fondées sur les meilleures données probantes disponibles au Canada pour améliorer la qualité des soins offerts aux résidents dans l'ensemble de la province.



Long Term & Continuing Care
Association of Manitoba

L'Association de soins continus
et à long terme du Manitoba

Un défi grandissant

La population vieillissante aura besoin de plus de soins et de logements sans risque. Aujourd'hui, bon nombre des personnes âgées cherchent des soins qui favorisent leur autonomie plutôt que des soins en établissement. En tant que fournisseur de soins de longue durée et de logements pour personnes âgées depuis plus de 100 ans, l'ASCLT est bien placée pour aider les planificateurs de soins de santé du Manitoba à comprendre la capacité et le soutien nécessaires pour fournir des soins de qualité et des logements sans risque, ainsi que les nécessités et les besoins particuliers des personnes âgées qui bénéficient de soins transitoires, de logements avec assistance, de logements avec services de soutien et de foyers de soins personnels.

En travaillant en étroite collaboration avec d'autres fournisseurs provinciaux de soins de longue durée, l'ASCLT a pu constater les investissements qui sont consentis par des provinces comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique dans les dépenses d'exploitation et de capital. L'augmentation annuelle moyenne du financement de base des soins de longue durée dans ces provinces atteint 1,6 % à 2 %. Elles investissent dans l'avenir alors que le Manitoba accuse un retard.

Solutions possibles

La population du Manitoba est vieillissante, et cette tranche d'âge ne cesse d'augmenter. Le moment est venu de renforcer les soins de longue durée en prévision d'un nombre record de personnes âgées. Les membres de l'ASCLT croient que la possibilité de bâtir sur les fondements de l'excellence de nos soins et services, en se basant sur un modèle économique viable, permettra de faire face aux défis qui se posent sur le plan de la capacité et du financement. Leur capacité de continuer à servir les Manitobains aussi bien aujourd'hui qu'à l'avenir est entièrement tributaire d'un environnement stable, bien planifié et prévisible.

Les logements pour les personnes âgées doivent être appropriés, facilement accessibles et sans risque, et ils doivent prendre en compte le niveau de soins requis à mesure que les besoins augmentent. Actuellement, de nombreux types de soins et de logements différents sont proposés aux personnes âgées au Manitoba. Il reste cependant encore beaucoup à faire.

L'ASCLT sollicite votre appui pour exercer des pressions sur le gouvernement afin qu'il prenne des mesures dans les domaines clés suivants.

1 Sûreté des logements

Au cours des dernières années, de nombreux nouveaux logements pour personnes âgées — logements autonomes avec services ou logements avec assistance/maisons de retraite — ont commencé à offrir un environnement semblable à celui des foyers de soins personnels. On y offre des soins de haute qualité, mais sans réglementation, permis ou surveillance. Comme vous le savez, les foyers de soins personnels doivent respecter toutes ces mesures de protection pour assurer le bien-être de nos personnes âgées.

- ▶ **Demandez à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections de veiller à ce que toutes les résidences où des soins sont prodigués à des personnes âgées soient assujetties à un environnement réglementaire approprié en fonction des soins offerts.**

2 Financement de l'infrastructure

Le gouvernement fédéral finance des logements où des soins ne sont pas offerts aux personnes âgées. Toutefois, ce financement n'inclut pas les logements des personnes âgées — comme les foyers de soins personnels — où des soins sont fournis à domicile.

La plus grande partie de l'infrastructure actuelle des foyers de soins personnels a plus de 40 ans. L'aménagement est obsolète, en particulier en ce qui concerne le traitement de personnes atteintes de démence, ce qui met les résidents et le personnel à risque. Ces conceptions désuètes comportent deux à trois lits dans des salles communes avec des toilettes et des salles de bain partagées, des salles à manger bondées, des couloirs étroits et des postes de soins infirmiers bruyants, semblables à ceux d'un hôpital, qui se trouvent à proximité des chambres des résidents. Les zones bondées, le bruit et la confusion peuvent causer de l'anxiété, ce qui peut amener des résidents à se débattre ou à adopter d'autres comportements de réflexe de protection ou réactionnels.

- ▶ **Demandez à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections d'appuyer la modification des critères de financement de logements pour personnes âgées pour inclure les résidences où des soins sont fournis.**
- ▶ **Demandez à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections d'appuyer les efforts visant à exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour que le financement fédéral destiné au logement inclue les résidences où des soins sont fournis aux personnes âgées.**

3 Dotation en personnel

Au Manitoba, la loi prévoit 3,6 heures de soins par journée-bénéficiaire dans un foyer de soins personnels, les soins étant fournis par des infirmières – infirmières autorisées et infirmières auxiliaires – et des aide-soignants suivant une formule prescrite. Il s'agit du « modèle médical de soins », car son objectif est thérapeutique. Ces personnes âgées vivent chez elle, mais leur maison ressemble plus souvent à un hôpital. Ce qu'il faut, c'est un équilibre entre le modèle médical et le modèle social de soins plus global. L'ennui, la solitude et la tristesse sont trois problèmes majeurs auxquels les personnes âgées sont confrontées. Un modèle social de soins prend en compte la qualité de vie globale des résidents. Il fait appel à l'exercice pour promouvoir une vie saine, à des activités divertissantes et stimulantes, et à des occasions de développer des relations sociales.

- ▶ **Demandez à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections d'investir dans la qualité de vie des résidents en mettant l'accent sur le modèle social de soins qui fait appel à des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, des travailleurs sociaux et des employés de services de loisirs en soins de longue durée.**

Ressources humaines

La dotation en personnel dans les soins de longue durée vise à fournir au personnel de soins les ressources, la formation, les outils et les environnements qui mettent l'accent sur la qualité de vie, tout en veillant à ce que les normes provinciales et de nombreux autres règlements soient respectés. Les pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre s'accroîtront si des stratégies visant à élargir le bassin de main-d'œuvre, surtout dans les régions rurales et le sud du Manitoba, ne sont pas établies en concertation.

- ▶ **Demandez à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections de mettre au point une stratégie en matière de ressources humaines qui assure la main-d'œuvre nécessaire pour les soins aux personnes âgées.**

4 Financement

Foyers de soins personnels

Au cours des dernières décennies, il n'y a presque pas eu d'augmentation du financement des soins de longue durée. Dans la seule région de Winnipeg – où l'on trouve plus de 50 % des lits en foyers de soins personnels – les foyers subventionnés ont subi une hausse des coûts dans tous les secteurs de leurs activités. Cela comprend la nourriture, les fournitures médicales et chirurgicales, le transport, l'entretien et d'autres domaines qui contribuent à la qualité des soins et des services offerts aux résidents.

La hausse des coûts s'accompagne d'une augmentation des niveaux de soins et de services. Les attentes sont de plus en plus grandes, mais il n'y a aucun financement pour faire face aux besoins sans cesse croissants.

- ▶ **Le gouvernement doit s'engager à mettre en place un cadre de financement stable et prévisible pour les foyers de soins personnels et les logements avec services de soutien. La structure, la capacité, la dotation en personnel et le financement du Programme de logements avec services de soutien du Manitoba doivent être adaptés à la mesure des besoins de la population vieillissante afin d'assurer la pérennité de ce volet essentiel.**

Logements avec services de soutien

Il y a environ 800 logements avec services de soutien dans la province. À Winnipeg, le personnel qui y travaille (accompagnateurs des locataires et intervenants qualifiés) est employé par le propriétaire du logement conformément aux lignes directrices en matière de santé du Manitoba de 2006. À l'extérieur de Winnipeg, c'est l'Autorité régionale de la santé qui y affecte son personnel de soins à domicile.

Les logements avec services de soutien offrent une qualité de vie élevée aux résidents qui ne peuvent pas rester chez eux en toute sécurité, mais qui n'ont pas besoin des services d'un foyer de soins personnels. C'est l'option de soins la plus rentable pour le système de santé puisque les clients assument le coût des services et du loyer. Ces logements sont aussi abordables. Des subventions sont disponibles et les loyers varient suivant le niveau de revenus. Tout comme pour les foyers de soins personnels, les attentes sont grandes, mais il n'y a aucun financement pour répondre aux besoins sans cesse croissants.

5 Éducation et information

En ce moment, il n'y a pas de renseignements complets à l'intention du public sur les options en matière de soins et de logement pour les personnes âgées et sur les ressources et les crédits d'impôt disponibles, ni d'outil pour calculer les coûts pour les aider à prendre des décisions. Des personnes bien informées sont aptes à prendre des décisions éclairées. C'est à l'avantage de tous de connaître les faits et les choix possibles.

- **Demandez à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections d'investir dans une vaste campagne d'éducation du public pour que les personnes âgées connaissent leurs droits ainsi que les options possibles pour planifier leurs soins de longue durée.**

Appel à l'action : Si vous soutenez nos efforts de sensibilisation, veuillez visiter www.roadtocare.ca/letter/ et remplir le formulaire qui s'y trouve. Il sera envoyé à tous les partis politiques qui se présentent actuellement aux élections pour solliciter leur appui.

Définitions

Centre de vie autonome, résidence pour personnes âgées, logement avec assistance

Un centre de vie autonome ou une résidence pour personnes âgées (parfois appelés centre avec services de vie autonome ou logement avec assistance) est un immeuble privé pour des personnes âgées qui y louent un appartement et paient un ensemble de services comme l'entretien ménager, des repas et des services de loisir. Beaucoup de centres offrent beaucoup plus de services. Ils ne sont pas associés au système de soins de santé.

Logement avec services de soutien

Un logement avec services de soutien est un bon choix pour les personnes qui ont besoin d'une surveillance 24 heures sur 24 et de l'aide pour faire face à des limitations physiques ou à des problèmes de santé évolutifs comme la démence. Les résidents reçoivent de l'aide pour accomplir diverses tâches quotidiennes comme faire sa toilette, s'habiller et prendre ses médicaments. Les critères d'admission sont établis par l'Autorité régionale de santé.

Foyer de soins personnels

Un foyer de soins personnels est parfois appelé « maison de soins infirmiers ». Des soins et des services infirmiers sont fournis 24 heures sur 24 par un personnel soignant. Les critères d'admission sont établis par l'Autorité régionale de santé.



Long Term & Continuing Care
Association of Manitoba

L'Association de soins continus
et à long terme du Manitoba

